

## **Intervention post élection à la présidence du Conseil de Développement A G du 29 avril 2008**

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de la confiance que vous m'accordez en m'élisant à la présidence du Conseil de Développement du Pays de Redon et Vilaine. C'est une responsabilité dont je ne mesure sans doute pas toute l'ampleur. J'ai beaucoup observé et appris en deux ans au sein du C A animé avec finesse et délicate fermeté par Patrick LE VILLOUX , dans l'animation du groupe SPORT, dans les réunions de commission et à travers les fréquentes et parfois abondantes communications par courriel entre nous. Et il y a l'excellent travail de Nicole GIRAUD notre chargée de mission au sein du GIP, l'accompagnement des travaux, le suivi et la relance éventuelle, la qualité des comptes-rendus, la pertinence des rapports et des études mis à disposition de tous les concitoyens, sont quelques unes de ses qualités qui donnent confort et efficacité aux travaux des nombreux bénévoles des groupes de travail, lieux essentiels du Conseil.

Succéder à Patrick LE VILLOUX à la présidence d'un Conseil de Développement du Pays de Redon et Vilaine créé en 2001 est un peu de l'ordre du challenge ou du défi. Challenge pour essayer d'exercer cette même finesse d'appréciation, cette perspicacité et cette délicate fermeté évoquées précédemment. Pas toujours facile avec en C A une équipe de plus de 20 personnes toutes aussi passionnées par le ou les sujets qui donnent sens à leur engagement dans ce « *lieu d'étude, de concertation, de proposition, de débat et de citoyenneté. Il doit permettre l'expression de tous les points de vue. Il constitue une forme de « conscience collective » qui se nourrit de débats, voire de combats, sans pour autant être groupe de pression en faveur d'une cause ou d'une autre.* »

Ces mots qui disent avec clarté et concision ce qu'est le conseil de développement sont dans les rapports ou lettres du C D. C'est un des aspects sécurisants et confortables de l'organisation et du fonctionnement de notre Conseil dans sa mission ( je cite à nouveau) « *l'animation et l'organisation de la concertation autour des projets d'intérêts collectifs, en lien avec la charte de Pays* ».

Pour cette mission Le Conseil de Développement s'est donné 5 buts dans lesquels je relève quelques mots-clés :

- **L'analyse prospective** de l'aménagement et du développement du Pays de Redon et Vilaine
- **Evaluation de la démarche de Pays** : contractualisation, nouvelles orientations
- Participer à **l'actualisation de la charte** de territoire et veiller à la cohérence de sa mise en œuvre.

La Charte de territoire est un remarquable outil de travail. Elle est le référentiel idéal et incontournable pour tous les travaux sur quelque thème que ce soit. Qu'un groupe de travail, à l'initiative de son pilote, ait le souci permanent de rapprocher les travaux en cours des 3 finalités de la charte : **Organiser un espace harmonieux et solidaire; Proposer une offre de services de qualité; Développer une économie dynamique et novatrice** ; est une garantie de cohérence interne et de crédibilité de l'ensemble de la population et notamment des élus.

Après cette référence à la charte, j'attire votre attention sur deux des 5 buts en les citant intégralement et sur lesquels je propose de mettre un accent particulier :

- **Mener des études sur tous sujets concernant l'aménagement et le développement du Pays de Redon et Vilaine** (saisine du GIP ou d'un autre organisme, auto saisine)

Je souhaite que le C D , par auto-saisine ou par saisine du GIP, d'un autre organisme ou d'une des EPCI, la CCPR par exemple, commette des rapports d'études sur tel ou tel projet local ou territorial. C'est une démarche complexe et de confiance entre partenaires qui me semble engagée et qu'il s'agit désormais de conforter.

- **Informar, mobiliser la population et les acteurs locaux sur les enjeux du développement local selon les principes de la démocratie participative.**

Ce but donne à la fois objectifs et méthode.

Une communication mobilisatrice sur les enjeux du développement local est réelle et diversifiée (pour preuve si besoin les panneaux Presse préparés par Nicole ). Les formes existantes sont à valoriser, par exemple en utilisant davantage la formule « débat » ou en renforçant l'utilisation d'internet , en ouvrant peut-être un ou des blogs,. Un but important qui sera un des points du prochain C A.

Un mot sur la méthode : « principes de la démocratie participative ».

Ce fut une des raisons de mon investissement au CD en 2006 d'avoir le sentiment de pouvoir participer à cette « conscience collective » évoquée plus haut dans la définition du Conseil ; d'avoir le sentiment de pouvoir réaliser cette phrase de Laborit « tout homme a la capacité intellectuelle d'agir sur la trajectoire du monde ». Si elle paraît prétentieuse je la remplace par une citation de Mère Thérèse « je ne suis qu'une goutte d'eau dans l'océan, mais si elle n'était pas, elle manquerait ». Les deux sont porteuses d'espérance avec un équilibre d'ambition et d'humilité, avec le souci permanent du respect d'autrui et du bien commun.

J'espère par ces mots avoir résumé ma perception de la mission du Conseil de Développement et de son fonctionnement ainsi que le sens de mon investissement au sein de ce conseil. Le concept de Pays est un concept d'avenir. C'est un des leviers de l'évolution de la société pour un authentique développement solidaire et durable. Le Conseil de Développement, fort du nombre, de la qualité et de la diversité de ses membres, nous tous, contribue à faire du Pays de Redon et Vilaine un Pays du Bien Vivre Ensemble. Alors, continuons ! Merci de votre confiance !

Alain MADORE